

Compte d'épargne

Celui qui a épargné de l'argent l'a mérité

Pour utilisation à des fins de marketing

Brève description

Le compte d'épargne est idéal pour les particuliers qui privilégient une épargne traditionnelle porteuse d'un intérêt maximum. Dans le but d'un placement sûr et à long terme du capital d'épargne, le compte d'épargne convient aux clients soucieux de sécurité et qui ne souhaitent pas investir, par exemple en titres, à cause de la situation du marché.

La Banque CIC combine depuis de nombreuses décennies des taux d'intérêt intéressants et une sécurité maximale dans une perspective à long terme et occupe une excellente place dans l'offre d'épargne en Suisse.

Public visé

Le compte d'épargne convient aux personnes domiciliées en Suisse qui privilégient une épargne traditionnelle à long terme et n'ont pas besoin de disposer rapidement de leur argent. Le compte est en outre idéal pour les clients qui tiennent à une sécurité maximale.

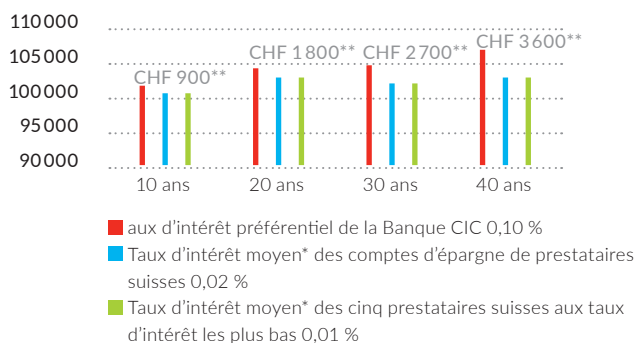
Vos avantages

- **Rémunération attractive** : votre capital d'épargne vous rapporte des profits en intérêts supérieurs à la moyenne (voir l'exemple de calcul).
- **Tenue de compte gratuite** : la tenue du compte d'épargne n'engendre aucun frais pour vous.
- **Conditions flexibles** : vous décidez vous-même du montant et de la date des dépôts sur votre compte d'épargne et pouvez effectuer des retraits en tout temps dans les limites de votre avoir et en respectant le préavis de retrait.
- **Sécurité élevée** : La Banque CIC appartient au groupe Crédit Mutuel-CIC qui figure parmi les banques les mieux capitalisées d'Europe en raison de sa structure coopérative et de son modèle d'affaires diversifié. Bénéficiant d'une notation solide, elle vous offre une sécurité maximale.

Fonctionnement

Exemple de calcul de votre avantage de taux : Grâce au taux d'intérêt préférentiel de 0,10 %, votre argent rapporte nettement plus d'intérêts qu'auprès d'autres prestataires. Avec les intérêts composés vous touchez ainsi jusqu'à CHF 3600 de plus pour un montant retiré après 40 ans. Hypothèse : capital initial de CHF 100000, sans autre versement ultérieur.

Total de la fortune compte d'épargne en CHF



*selon comparatif VZ Vermögenszentrum au 01.05.2021.

**Rendement supplémentaire Banque CIC

Risques

En cas d'insolvabilité de la banque, les dépôts bancaires jusqu'à concurrence de CHF 100000 par déposant et par banque sont privilégiés et sont couverts en sus par la garantie des dépôts. Complément d'information sur : www.einlagensicherung.ch.

Traitement fiscal (en Suisse)

Les produits d'intérêt sont soumis à la déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

Prix et conditions

- Taux d'intérêt** : 0,10 % par an
- Apport minimal** : CHF 10000
- Limite de rémunération** : CHF 500000*
- Ouverture/clôture de compte** : gratuits
- Tenue/arrêtés de compte** : gratuits
- Délai de résiliation** : 6 mois

*Les montants supérieurs à CHF 500000 sont rémunérés au taux d'intérêt du compte privé

Retraits

Possibilité de retirer jusqu'à CHF 25000 p.a. Les montants plus importants doivent être annoncés par écrit et sont soumis à un préavis de retrait de six mois. Les retraits supérieurs à CHF 25000 p.a. doivent être effectués dans les 30 jours suivant l'expiration du préavis de retrait précité. Si le préavis de retrait n'est pas respecté, 0,5 % du montant dépassant la limite sont débités à la fin du mois ou à la clôture du compte.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.